Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 34 (1908)

Heft: 23

Artikel: Clochers savoyards

Autor: Baudin, Henry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-26872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dépenses de construction. — Ces dépenses comprennent en sus des frais d'organisation et d'administration et des intérêts du capital d'établissement :

1. Expropriations	Fr.	553,223.05
2. Terrassements et ouvrages d'art :		
a) Terrassements		
et murs Fr. 1,502,293.70		
b) Tunnels » 1,387,146.50		
c) Ponts, ponceaux, etc. » 560,911.45		
d) Ballastage, em-		
pierrements et		
divers » 163,827.55	n -	3,614,179.20
3. Voie de fer))	651,763.60
4. Bâtiments et installations mécani-		
ques des stations	yı	538,427.80
5. Lignes d'alimentation et de contact	n	411,004.05
6. Télégraphe, clôtures, divers.	33	107,918.75
7. Matériel roulant))	1,000,192.80
8. Mobilier et ustensiles.))	58,421.—
Total	Fr.	6,935,130.25

Ces chiffres, qui peuvent paraître élevés, s'expliquent si l'on tient compte de la façon large dont les installations du chemin de fer ont dù être faites pour être en état de répondre à un trafic important, et des difficultés de tous genres rencontrées pour établir la ligne dans une contrée très accidentée.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'étude et la construction du chemin de fer Martigny-Châtelard furent confiées à la Sté Franco-suisse pour l'Industrie électrique, à Genève (Directeur M. A. Boissonnas, sous-directeur M. Ch. de Haller). L'auteur de cette notice, secondé notamment par M. J. Pazziani, ingénieur, y collabora jusqu'à leur achèvement en qualité d'ingénieur-directeur des études et des travaux. D'autre part, M. A. Vaucher, ingénieur, étudia plus spécialement les questions se rapportant à la partieélectrique, au matériel de voie et au matériel roulant. Nous nous faisons un devoir de mentionner également comme dévoués ingénieurs et collaborateurs, MM. E. Weitnauer, E. Etienne, P. Hentsch, P. de Kalbermatten, E. de Goumoëns, A. Oukhtomsky, E. van Muyden, P. Bargeton, G. Chappuis, R. Correvon, R. Sollberger et M. Privat.

Les travaux d'infrastructure de la section Martigny-Salvan, exécutés en partie par la Sté valaisanne de construction (Directeur M. J. Travelletti), furent achevés par MM. Müller, Zeerleder et Gobat, adjudicataires des travaux du lot Salvan-frontière.

La construction des bâtiments fut confiée à M. E. Gay, architecte (entrepreneurs MM. Hofmann, Löhrer et Dupont). La crémaillère, ainsi que son matériel d'attache ont été fournis par la Société des Usines de L. de Roll, Fonderie de Berne; les ponts métalliques par la maison C. Wolf, à Nidau. La Cie de l'Industrie électrique et mécanique a été chargée de l'équipement électrique de la voie et de la pose d'une partie des lignes d'alimentation entre

Martigny et Salvan. De cette station à la frontière, les installations de distribution du courant ont été faites par la Sté Franco-suisse elle-même, qui a exécuté également les travaux accessoires tels que la pose des lignes télégraphiques et téléphoniques, celle des clôtures, le recouvrement du 3^{me} rail, les installations d'éclairage, etc.

Clochers savoyards 1.

Par M. Henry BAUDIN, architecte.

Tous ceux qui ont parcouru la Savoie connaissent les clochers qui forment la parure la plus caractéristique des bourgs, des villages et des hameaux.

Surgissant d'un fouillis de toitures, les uns, d'une silhouette élancée, revêtus d'une étincelante cuirasse d'écailles en fer-blanc, dressent fièrement dans le ciel un étagement hardi de bulbes ouvragés; les autres, plus simples, d'une masse trapue, sont coiffés d'un dôme ou d'un campanile que couronnent une croix et un coq de fer; les autres, enfin, simples et naïfs clochetons adroitement posés sur le pignon ou le faîte d'un vieux toit, décorent les petites églises et les chapelles.

C'est une série de ces motifs rustiques et pittoresques que M. John Torcapel présente au public, sous forme de savoureux dessins à la plume.

En artiste épris de l'harmonie des lignes, des silhouettes et des masses, il a su, avec le caractère et la naïveté qui leur conviennent, évoquer ces anciens clochers aux formes harmonieuses.

Il ne saurait être question d'entrer, ici, dans des considérations savantes, de faire un commentaire historique et archéologique, une analyse des origines, des rapports et des conditions constructives de ces vieux édifices.

Ce serait déflorer une œuvre délicate et fine; le mieux est de se laisser pénétrer par le charme de ces dessins qui sont de petits poèmes d'une saveur naïve et juste, plains de vérité et de lumière.

Car, tout en laissant dominer, d'une manière robuste et ferme, la structure et l'apparence architecturales des motifs qu'il reproduit, M. Torcapel sait les présenter en évoquant leur cadre, leur paysage et leur entourage coutumier, avec un souci charmant du détail et du pittoresque; qu'il s'agisse d'un vieux mur, d'un arbre rabougri ou d'un nuage même, il sait donner de la vie et de l'esprit aux moindres choses.

Ici, le clocher, massive tour grise et dénudée, surgit d'un enchevêtrement de toits, dressant sa flèche dans un ciel clair; là, il se détache, sombre, écrasé par une haute croupe de montagne dont la crête s'orne de minuscules et lointains chalets; ailleurs, enfin, il abrite un petit cimetière dont on aperçoit les pierres tumulaires et les croix, tandis que déambule sous le porche la file sombre d'une procession.....

 $^{^{\}rm t}$ 25 dessins de John Torcapel. — Editions d'art et d'architecture, Genève, rue St-Ours, 6. Prix : 10 fr.

En notre époque banale où la plupart des œuvres d'architecture attestent trop souvent l'oubli des traditions et du sentiment de la forme, c'est une joie reposante, parmi tant d'œuvres savantes, compliquées et laides, de pouvoir contempler ces vieux monuments dont la floraison montre une infinie variété d'aspects dans lesquels on retrouve tou-

jours la simplicité, l'harmonie, la beauté naïve.

Nul doute que ce premier album dans lequel revivent, avec poésie, les anciennes formes de l'architecture campagnarde, ne reçoive un accueil qui obligera l'auteur à ne point rester en chemin et à nous donner prochainement une œuvre nouvelle.

concours pour une école supérieure de jeunes filles, à Genève.

Rapport du jury chargé d'examiner les projets de concours pour le choix d'un emplacement et l'élaboration des plans d'uneécole secondaire et supérieure de jeunes filles.

Le jury, réuni le lundi 9 et le mardi 10 novembre 1908, dans la salle de l'Alabama, nomme comme président M. le conseiller d'Etat V. Charbonnet et comme rapporteur M. J.-L. Cayla, architecte. M. Veillon, secrétaire du Département des Travaux publics, est chargé de fonctionner comme secrétaire.

1º Projets sur le terrain proposé par le Conseil d'Etat :

Nos 1. Au lac Léman. — 2. Vénérable. — 3. Promotion. — 5. Match. — 7. Labor. — 10. Myosotis. — 11. Rousseau. — 12. Voici mon idée. — 13. Calvin. — 14. Sud-Est. — 18. La Chorale. — 20. Lux. — 22. St-Gervais. — 24. L'Etat. — 25. Zed. — 26. Aer & Lux. — 27. Concorde. — 29. Empro. — 30. Goléron.

31. Cé qué l'aino.
32. Mædeli — 36. Noir et blanc. — 39. Vers l'église. — 41. Fix bis.
44. Air. — 45. Une idée. — 46. St-Gervais.
47. Récréation. — 48. Ibis.

CLOCHERS SAVOYARDS

J. Torcapel.



Châtillon.

2º Projets sur d'autres terrains :

Terrain de M. Janin: Nos 4. Sur la hauteur. — 6. Rhône. — 16. St-Jean. - 21. St-Jean. — 23. Air et lumière. - 35. Sur un terrain à vendre. - Jardin de St-Jean: 16. Le Jardin. - 33. Sur le Rhône. — 42. Le Jardin. - St-Jean: 8. St-Jean. - Hôtel Bellevue: 19. Bellevue. -40. X, Y. — Délices: 37. Est et Sud. - 49. Fix. - Rue du Vuache: 9. Voltaire. - Rue du Stand prolongée: 28. Air et Lumière. — Avenue du Mail: 34. La plaine. - Pointe de l'Ile: 38. Rhône. -Place de la Poste: 43. Poste. - Sans indication de terrain: 15. 20e siècle

Après avoir visité les divers emplacements proposés, le jury décide de classer les projets, en tenant compte autant que possible des difficultés inhérentes à chaque emplacement, mais sans se prononcer sur la situation des parcelles proposées.

49 projets se répartissant sur 11 emplacements différents ont été remis au Département des Travaux publics dans les délais fixés par le programme du concours.

Ces projets, qui ont été numérotés dans leur ordre d'arrivée, portent les devises suivantes :

Le jury décide de procéder à son examen par élimination et de retenir, après trois tours successifs, les dix projets jugés les meilleurs.

Au premier tour ont été éliminés les projets : Nºs 2, 3, 5, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 20, 27, 29, 30, 31, 34, 36, 48.

CLOCHERS SAVOYARDS

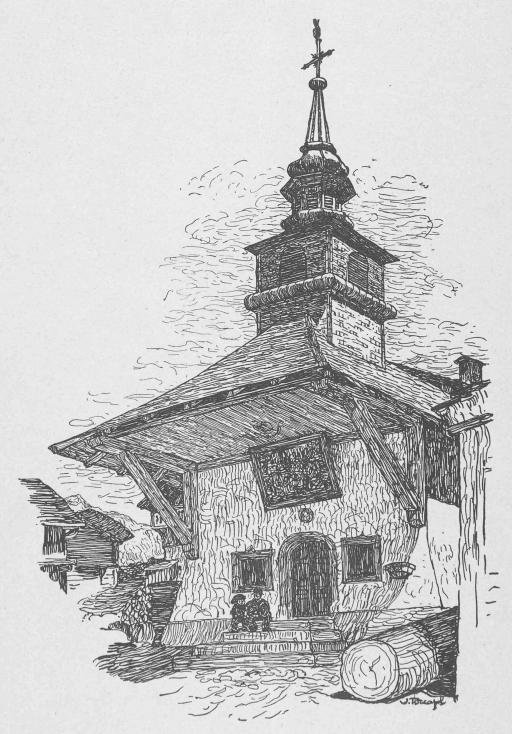
J. TORCAPEL



Saint-Nicolas La Chapelle.

CLOCHERS SAVOYARDS

J. TORCAPEL



Salvagny (Vallée de Sixt).